

## **Communiqué de presse des organisations CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU et UNSA de l'Essonne (Évry, 10 mars 2017)**

### **Rencontre du 6 mars 2017 entre les organisations syndicales et le Conseil départemental de l'Essonne : nos questions restent sans réponses.**

Le 6 mars, les organisations syndicales de l'Essonne ont été reçues par M. Touzet, Vice-Président du Conseil départemental (CD91), et M. XX, Directeur général des services, après un mois et demi d'attente.

Rappelons les faits. En décembre 2016, le Président du CD91, M. Durovray, a signifié par courrier aux syndicats, qu'il les délogeait de la Bourse du Travail départementale sise à Évry, au motif que des travaux de mise aux normes seraient trop coûteux. La solution de « relogement » proposée (dans les anciens locaux du SDIS, plus petits) est à nos yeux inadaptée, parce qu'elle ne répond pas aux besoins des organisations syndicales (absence de salles de réunion et de congrès, impossibilité de recevoir du public...) et ne peut donc pas être considérée comme une bonne solution de remplacement.

La rencontre du 6 mars n'a pas permis de lever les doutes et questionnements sur la justification de l'expulsion. Elle a révélé en effet une méconnaissance profonde de ce qu'est l'activité des organisations syndicales dans le département. Quant à l'estimation du coût des travaux (qui est passée de façon très surprenante de 3 à 6 millions d'euros en quelques mois), elle n'a été justifiée ni par des arguments sérieux, ni par le moindre document, nos interlocuteurs nous renvoyant à ce sujet à une réunion « technique » ultérieure, à la Maison des Syndicats. Comme le Président l'avait déjà affirmé en séance de l'Assemblée départementale en janvier, aucun projet précis n'est à l'ordre du jour, un budget est d'ailleurs prévu pour entretenir les locaux (vides) durant deux ans.

Les organisations syndicales ont légitimement fait remarquer que, dans ce dossier, « on mettait la charrue avant les bœufs », et qu'il aurait été plus logique d'étudier d'abord les besoins avant de proposer une éventuelle solution de relogement. Interpellés sur ce défaut de méthode, nos interlocuteurs, après nous avoir assurés qu'il n'y avait « aucune velléité anti-syndicale », ont admis la nécessité de reprendre le dossier et de remettre les choses à plat.

Les organisations syndicales se sont dites prêtes à étudier la question des travaux de mise aux normes et d'aménagement de la Maison des Syndicats, prévus par la précédente majorité. Elles ont rappelé que leur seule demande était de résoudre les problèmes d'étanchéité du bâtiment (dus à des malfaçons lors des travaux de 2004, couverts par la garantie décennale) et de procéder à un nécessaire « coup de peinture ».

Nous n'avons nullement besoin de travaux pharaoniques et sommes attachés comme tout citoyen à la bonne utilisation de l'argent public. La meilleure solution est bien de maintenir l'actuelle Bourse du Travail, de l'entretenir pour donner aux organisations syndicales les moyens de répondre utilement aux questionnements, toujours grandissants, des salariés du département, dans un contexte économique et social difficile.

Le samedi 18 mars, de 14h à 18h, nous fêterons, dans l'unité syndicale, les 30 ans de la Bourse du Travail départementale, en présence des secrétaires généraux nationaux et régionaux de nos organisations respectives. Le Président Durovray et nos interlocuteurs du 6 mars sont invités.